

VOTATIONS FÉDÉRALES Les jeunes Verts valaisans défendent l'initiative Weber à contre-courant.

Ils se font les porte-parole du oui

LYSIANE FELLAY

«Il n'y a pas de comité de soutien à l'initiative et nous voulons nous faire le porte-parole du oui», a souligné Anne-Christine Willa, membre du comité des jeunes Verts valaisans hier devant la presse. Le parti s'engage pour défendre les arguments en faveur de l'initiative «Pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires».

Ils en ont marre de l'acharnement des milieux économiques valaisans opposés à l'initiative Weber. «Nous voulons rappeler ce que veulent vraiment les initiants et ce n'est pas un fantasme de romantique ou d'idéaliste», s'insurge Anne-Christine Willa.

Elle précise que si l'initiative passe, les résidences secondaires existantes ne devront pas être démolies dans les communes où les 20% sont dépassés. Elle explique également que ces résidences pourront être rénovées, vendues, louées ou héritées. Et Anne-Christine Willa de souligner que l'initiative veut lutter contre les lits froids puisqu'elle



Les jeunes Verts valaisans souhaitent mettre une limite à la construction de résidences secondaires en Valais. Ici Jérémie Savioz (à droite) défend ce point de vue avec Anne-Christine Willa et Mathieu Clerc. HOFMANN

visite seulement les résidences qui ne sont pas louées.

Valais prospère

Ces jeunes âgés de 16 à 30 ans militent pour un Valais prospère

et harmonieux, comme le dit Anne-Christine Willa. «Tout le monde parle des emplois et d'argent, c'est légitime parce que le Valais vit beaucoup de la construction de résidences secondaires.

Mais nous sommes en train de vendre notre patrimoine à des gens qui viennent deux à trois semaines par année en Valais», lance-t-elle. Pour Jérémie Savioz, secrétaire du parti: «Notre génération com-

mence à se rendre compte que la croissance a des limites et qu'elle n'est pas infinie». Ces jeunes se battent pour que l'héritage de nos aïeux, notre patrimoine puissent parvenir aux générations futures et pour que le Valais ne brade pas son patrimoine.

Quant aux mesures prises pour améliorer l'aménagement du territoire, les jeunes Verts disent ne pas faire confiance au canton et aux communes - qui ont trop d'intérêts en jeu.

Pour eux, la révision de la loi sur l'aménagement du territoire, adoptée en juillet 2011 n'apporte rien de nouveau par rapport au texte de 1979, si ce n'est que les communes ont l'obligation de définir des mesures restrictives d'ici à juillet 2014.

La loi ne donne aucune précision et ils estiment que les communes pourront se munir de plan directeur de façade se contentant de limiter la croissance annuelle des résidences secondaires à la moyenne des années précédentes.

Position difficile

La défense du oui n'est toutefois pas si simple pour les jeunes Verts valaisans. «Ce n'est pas facile de dire qu'on est pour, on subit de vives critiques», concède Jérémie Savioz. En même temps, il considère que: «C'est un défi très intéressant de défendre cette position. Il n'y a pas d'enjeu si l'on sait que le sujet sera de toute façon refusé ou accepté. C'est intéressant de se faire les porte-parole des gens qui pensent oui et qui ont de la peine à le dire ou à glisser un «oui» dans l'urne», confie Jérémie Savioz. D'ailleurs, il estime que les résultats du 11 mars pourraient réserver des surprises. «C'est évident que le Valais refusera l'initiative, mais probablement pas de manière aussi cinglante qu'on l'entend. Et j'ai bon espoir que les autres cantons fassent pencher la balance de manière à ce que l'initiative soit acceptée», analyse-t-il. Les jeunes Verts valaisans sauront le 11 mars prochain si la Suisse penchera ou non pour ce nouveau modèle de gestion de l'aménagement du territoire. ●

PUBLICITÉ

Blouse
35.-

Robe avec
ceinture
92-128
19.-

Robe avec
boléro
122-164
25.-

www.c-et-a.ch